



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

L'industrie canadienne de l'aluminium salue l'annonce faite aujourd'hui concernant les mesures visant à protéger son secteur

Montréal, Canada, le 19 juin 2025 — L'industrie canadienne de l'aluminium salue l'annonce faite par le ministère des Finances du Canada d'une série de mesures visant à protéger les producteurs et les travailleurs canadiens du secteur de l'aluminium.

« Nous estimons que ces annonces établissent un juste équilibre entre l'envoi d'un signal fort en faveur de négociations ciblées et accélérées et l'adoption d'une approche mesurée grâce à des contre-tarifs adaptés et des politiques d'approvisionnement réciproques », a déclaré Jean Simard, président et chef de la direction de l'Association de l'aluminium du Canada.

« Dans cette situation en rapide évolution, qui pourrait avoir des répercussions financières importantes en raison de réactions incontrôlables du marché, nous aurons besoin et rechercherons la souplesse et la rapidité des interventions gouvernementales si nous atteignons la date limite de 30 jours sans avoir trouvé de solution positive », a-t-il ajouté.

L'industrie se réjouit également que le gouvernement canadien reconnaisse les différences fondamentales entre les marchés de l'aluminium et de l'acier, ainsi que la nécessité de mesures commerciales adaptées qui reflètent ces réalités.

Mesures tarifaires supplémentaires pour les produits fondus et coulés

« Lors des consultations menées par le gouvernement canadien sur l'amélioration de son système de surveillance des importations d'aluminium, l'industrie canadienne de l'aluminium a pleinement soutenu l'utilisation de la disposition relative au « pays de fusion et de coulée » afin de lutter contre les risques de commerce déloyal dans l'espace commercial de l'ACEUM », a déclaré Jean Simard. « Cette quatrième mesure annoncée aujourd'hui, qui comprend des mesures tarifaires supplémentaires, arrive à point nommé et sera, espérons-le, mise en œuvre rapidement. »

Comme nous l'avons fait en 2018, nous sommes impatients de travailler avec nos homologues du gouvernement et des syndicats au cours des prochaines semaines, dans le cadre du groupe de travail sur l'aluminium, afin de fournir des informations fondées sur le marché et des données factuelles qui permettront au gouvernement de prendre des décisions efficaces, cohérentes et favorables à l'industrie de l'aluminium, à ses travailleurs et aux communautés.



À propos de l'Association de l'aluminium du Canada

Fondée en 1990, l'Association de l'aluminium du Canada (AAC) représente les trois producteurs d'aluminium de classe mondiale du Canada : Alcoa, Alouette et Rio Tinto. Exploitant neuf usines au Canada, dont huit au Québec, ils emploient plus de 9 500 travailleurs. L'AAC et ses membres participent activement au développement des meilleures pratiques en matière de santé et de sécurité et de production responsable à faible empreinte carbone. Pour plus d'informations, consultez le site aluminium.ca ou X [@AAC_aluminium](https://twitter.com/AAC_aluminium).

Contact média

Louis-Martin Leclerc

lmleclerc@tactconseil.ca

M: 418-693-2425